



2020-04-10
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 avril 2020, à 19 h
Le conseil de la municipalité de siège en séance ordinaire ce 10 avril 2020 par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

M. LOUIS VENNE

M^{me} NANCY MORAIS

M. RICHARD JEAN

M^{me} NANCY MCAULEY

M. NORMAND JOLICOEUR

M^{me} CHRISTINE RICHER

M. PIERRE BOIVIN

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, **M^{me} MIREILLE DUPUIS**, Adjointe au Directeur général / sec-trésorier.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Richard Jean

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'adjointe au Directeur général puisse y participer par visioconférence.

Adopté

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, **M. LOUIS VENNE**

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SESSION

Après un moment de réflexion le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

❖ **Administration**

- Ratification de l'ordre du jour
- Ratification de la séance du 13 mars 2020
- Rapport du maire
- Correspondance
- Période de questions d'ordre général
- Ratification de la fermeture de l'hôtel de ville et des accès publics
- Ouverture de l'écocentre

❖ **Finance :**

- Report des pénalités d'intérêt sur les versements de taxe
- Rapport des dépenses autorisées par le Directeur général
- Approbation des comptes payables

❖ **Incendie :**

- Démission du Directeur incendie et délégation à St-Émile-de-Suffolk

❖ **Transport :**

- Balayage des rues
- Travaux de drainage

❖ **Urbanisme :**

- Report des dates de fin de permis

❖ **Loisir et culture :**



- Corporation des Loisirs Papineau
- Demande de subvention – volet Art
- Demande de subvention – volet Patrimoine
- ❖ Affaires nouvelles
- ❖ Période d'intervention des membres du conseil
- ❖ Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- ❖ Levée de la séance

* * * * *

- ADMINISTRATION

2020-04-081 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Nancy Morais

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture.

Adopté

2020-04-082 RATIFICATION DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2020

Il est proposé par M^{me} Nancy Morais

QUE l'adjointe au Directeur général soit exemptée de la lecture du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance du 13 mars 2020, résolutions numéros 2020-03-062 à 2020-03-079, inclusivement, soit adopté tel que rédigé.

Adopté

RAPPORT DU MAIRE

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

2020-04-083 RATIFICATION DE LA FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES ACCÈS PUBLICS

CONSIDÉRANT les directives émises par le gouvernement par l'Arrêté ministériel 2020-004, en date du 15 mars 2020 sur la fermeture des endroits publics, tels bibliothèques, parcs, bars, restaurants, etc ;

CONSIDÉRANT la décision du Directeur général de fermer l'hôtel de ville au public, ainsi que la bibliothèque et la salle communautaire, afin de se conformer aux directives du gouvernement du Québec ;

Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE la décision prise par le Directeur général de fermer l'hôtel de ville, la bibliothèque et la salle communautaire soit ratifiée.

Adopté

2020-04-084 OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT qu'un écocentre est un service essentiel ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire donner ce service aux citoyens pour éviter que les articles se retrouvent dans les ordures ;

Il est proposé par M. Pierre Boivin

QUE l'écocentre soit ouvert un samedi sur deux à partir du 19 avril prochain, de 9 h à 15 h, pour une période d'un mois.

ET QU' il y ait des directives strictes pour éviter le contact entre personnes.

Adopté

- FINANCE

2020-04-085 REPORT DES PENALITES D'INTERET SUR LES VERSEMENTS DE TAXE



CONSIDÉRANT les impacts financiers reliés aux directives du gouvernement dans la crise du COVID-19 ;

CONSIDÉRANT que le conseil désire offrir un certain allègement aux contribuables pour le paiement des taxes municipales ;

Il est proposé par M. Normand Jolicoeur

QUE l'intérêt sur les versements de taxes soit annulé à partir du 10 avril, et ce, jusqu'au 10 août inclusivement.

Adopté

RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Le Directeur général / Secrétaire trésorier dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées en mars 2020, pour étude et considération.

2020-04-086 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT que le Directeur général / Secrétaire trésorier atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE le paiement des comptes payés au montant de 19 456,82 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 37 022,58 \$ apparaissant à la liste datée du 7 avril 2020 soit approuvé.

Adopté

- INCENDIE

2020-04-087 DÉMISSION DU DIRECTEUR INCENDIE

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Monsieur Jonathan Turpin, Directeur incendie, en date du 19 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Monsieur Éric Lacasse de remplacer par intérim le Directeur incendie ;

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE le conseil de Lac-des-Plages accepte la démission du Directeur incendie.

QUE le conseil de Lac-des-Plages délègue au conseil de St-Émile-de-Suffolk le mandat d'embauche d'un nouveau Directeur incendie et de prendre les dispositions d'intérim du poste pendant ce temps.

ET QUE messieurs les conseillers Pierre Boivin et Richard Jean soient mandatés à faire parti du comité d'embauche de St-Émile-de-Suffolk.

Adopté

- TRANSPORT

2020-04-088 BALAYAGE DES RUES

CONSIDÉRANT l'offre de service de Multiservices M.D. inc. pour le balayage des rues avec un balai mécanique muni d'une benne de récupération, ainsi qu'un camion-citerne pour l'arrosage ;

Il est proposé par M^{me} Nancy Morais

QUE l'offre de service de Multiservice M.D. inc. soit acceptée, selon un taux horaire de 135 \$ pour le balai mécanique, et de 110 \$ / heure pour le camion-citerne.

QUE le balayage des rues soit effectué à la fin du mois d'avril.

Adopté

2020-04-089 TRAVAUX DE DRAINAGE

CONSIDÉRANT les travaux de drainage prévus sur le chemin du Lac-Lévesque afin de se préparer aux travaux de pavage à venir, ainsi que la problématique d'inondation de la chaussée en face du numéro civique 98 ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Nadon Paysagiste pour une pelle excavatrice Komatsu PC138 avec opérateur ;



Il est proposé par M^{me} Nancy McAuley

QUE les travaux de drainage sur le chemin du Lac-Lévesque soient effectués après la période de dégel, le 8 mai prochain.

QUE les travaux de pelle mécanique soient confiés à Nadon Paysagiste, selon la soumission reçue pour une Komatsu PC138 avec opérateur, au montant de 115,00 \$ / heure, plus taxes.

Adopté

- URBANISME

2020-04-090 REPORT DES DATES DE FIN DE PERMIS

CONSIDÉRANT les impacts financiers reliés aux directives du gouvernement dans la crise du COVID-19, ainsi que le confinement imposé à tous, qui a pour effet de retarder la livraison de matériaux et l'arrêt des travaux en cours ;

CONSIDÉRANT que le conseil désire offrir un certain allègement aux contribuables qui ne pourront terminer leurs travaux dans les temps prévus à leur permis ;

Il est proposé par M. Normand Jolicoeur

QUE la date d'échéance des permis déjà émis soit prolongée d'une durée de six mois.

Adopté

- LOISIRS ET CULTURE

2020-04-091 CORPORATION DES LOISIRS PAPINEAU

Il est proposé par M^{me} Christine Richer

QUE la Municipalité de Lac-des-Plages adhère à la Corporation des Loisirs Papineau pour l'année 2020-2021, au montant de 60 \$.

QUE M^{me} Nancy Morais soit nommée responsable et participe à l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Corporation des Loisirs Papineau.

Adopté

2020-04-092 DEMANDE DE SUBVENTION – VOLET ARTS

CONSIDÉRANT que la municipalité présente une demande de subvention du VOLET – ARTS dans le cadre du Fonds Culturel de la MRC de Papineau ;

Il est proposé par M. Richard Jean

QUE la Municipalité de Lac-des-Plages présente une demande de subvention VOLET – ARTS dans le cadre du Fonds Culturel de la MRC de Papineau, d'un montant de 4 000 \$, pour la réalisation d'une toile soulignant le 70^e anniversaire de fondation de la municipalité.

QUE madame Nancy Morais soit mandatée comme responsable du projet à soumettre.

QUE la Municipalité de Lac-des-Plages s'engage à contribuer à la hauteur de 30 % du projet, soit 1 200 \$.

Adopté

2020-04-093 DEMANDE DE SUBVENTION – VOLET PATRIMOINE

CONSIDÉRANT que la municipalité présente une demande de subvention du VOLET – PATRIMOINE dans le cadre du Fonds Culturel de la MRC de Papineau ;

Il est proposé par M. Normand Jolicoeur

QUE la Municipalité de Lac-des-Plages présente une demande de subvention VOLET – PATRIMOINE dans le cadre du Fonds Culturel de la MRC de Papineau, d'un montant de 1 500 \$, pour la mise en place d'une page web soulignant le 70^e anniversaire de fondation de la municipalité.

QUE madame Nancy Morais soit mandatée comme responsable du projet à soumettre.

QUE la Municipalité de Lac-des-Plages s'engage à contribuer à la hauteur de 30 % du projet, soit 450 \$.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR



2020-04-094 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Nancy Morais

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 19 h 51.

Adopté

Louis Venne
Maire

Mireille Dupuis
Adjointe au Directeur général / sec-trésorier

MUNICIPALITÉ



LAC-DES-PLAGES